

**Mémoire présenté aux audiences publique**  
**sur le projet de construction**  
**d'une autoroute à Stoneham**

***La sécurité pour les propriétaires des***  
***terrains forestiers adjacents à***  
***l'autoroute projetée à Stoneham***

**Par**

**Aldée Beaumont, propriétaire**

Mai 2005

## **Présentation**

Mon nom est Aldée Beaumont et je suis propriétaire, résident à Stoneham depuis 33 ans. Je possède aussi un terrain forestier, depuis 1982 (lot #1827079), adjacent au projet d'autoroute et situé à approximativement 1 km au nord de la fin de l'autoroute actuelle.

Ce boisé a toujours été très précieux pour moi et ma famille. Technicien de la faune de profession et grand amateur d'activités de plein air, cet endroit a toujours été et est devenu encore plus important pour moi depuis que j'ai pris ma retraite. J'y ai fait toutes sortes d'activités telles : coupes sylvicoles, production de sirop d'érable pour la famille, chasse et piégeage, observation de la faune et de la flore, etc. Toutes ces activités ont été faites avec beaucoup de respect de la nature, comme par exemple des coupes de bois où je ne prélevais que les arbres matures, difformes et malades. Toutes ces activités, auxquelles souvent mes enfants ont participé, ont contribué à leur donner une éducation au respect de la nature et de la vie en général, ce qui en fait aujourd'hui des gens équilibrés et dont je suis très fier. Mes enfants, par conséquent, sont très attachés à ce boisé et il est dans mon intention de leur laisser en héritage, afin qu'ils puissent faire la même chose avec leurs enfants (mes petits enfants).

## **Problème actuel de sécurité**

Depuis quelques années le problème de la sécurité par rapport à l'accès à mon boisé s'est accentué de façon importante. L'entrée sur le terrain et sa sortie sont devenus des problèmes tels que, depuis 5 ans environ, je ne peux plus m'y risquer, particulièrement le vendredi et le dimanche, au risque d'y laisser ma vie.

## **Projet d'autoroute**

Devant le nombre croissant d'accidents et de pertes de vies humaines, puis les pressions des résidents du Lac St-Jean et de Stoneham, les deux paliers de gouvernements supérieurs décidaient, en 2002, de construire une autoroute reliant Québec et la région du Saguenay-Lac-St-Jean.

Plusieurs projets de tracés ont été successivement présentés. Le premier projet, dont j'ai pris connaissance, comprenait la construction d'une voie de desserte du côté est, dans le secteur de Stoneham. Cette voie de desserte avait été

prévue pour donner un accès sécuritaire aux propriétaires des boisés privés, adjacents au projet. De plus, elle était située à l'est de la ligne de transmission ce qui permettait de réduire le déboisement, en utilisant une partie de l'emprise d'Hydro-Québec. Finalement, la topographie non accidentée dans ce secteur permettait l'aménagement d'accès faciles aux terrains adjacents.

Par la suite, d'autres projets présentés, comprenant aussi une voie de desserte à l'est, prévoyaient une bande tampon boisée entre l'autoroute et la ligne de transmission, ce qui était particulièrement intéressant sur le plan visuel.

Le dernier projet soumis à l'examen de cette audience ne comprend plus de voie de desserte. Il nous a été donné d'entendre que les causes de cette disparition seraient les coûts excédentaires de construction pour le Ministère des Transports (MTQ) et les coûts d'entretien, à assumer par la suite, par la municipalité de Stoneham.

Il me semble qu'ici on a troqué la sécurité pour des questions d'argent. La justification de la construction de l'autoroute étant, avant tout une question de sécurité, ce choix du MTQ ne nous apparaît pas logique. De plus, les propriétaires de ces lots boisés payant des taxes à la municipalité de Stoneham depuis de nombreuses années, sans véritablement bénéficier de services significatifs, l'argument financier n'apparaît pas là non plus justifié. D'ailleurs, une route de desserte de petit gabarit et non pavée serait adéquate et par conséquent peu coûteuse. Elle pourrait être faite à l'image de celle construite entre Notre Dame des Laurentides et la fin de l'autoroute actuelle. Il m'apparaît donc, qu'un investissement du gouvernement et de la ville et sur cette voie de desserte serait tout à fait justifié pour toutes les raisons évoquées précédemment.

Je suis particulièrement conscient de l'importance des problèmes de sécurité sur cette route. Ayant circulé sur la 173 depuis 40 ans, j'y ai vu plusieurs accidents tragiques. Un m'a particulièrement marquée, provoquant la mort de 4 personnes dont un enfant (certaines étaient des personnes que je connaissais) et cela à 1 km seulement de mon boisé. Je ne veux plus jamais revoir ces images d'horreur.

Le problème actuel de sécurité, dans le secteur de Stoneham, est en grande partie attribuable aux différentiels de vitesse des véhicules, entraînés par les manœuvres d'entrée et de sortie aux accès privés et de services publics. Si le MTQ construit une autoroute avec accès forestiers direct sur l'autoroute au lieu de prévoir une voie de desserte, il m'apparaît que les problèmes de sécurité resteront encore importants. Même avec une limite de vitesse fixée 90 km/h et un terre plein,

ne changera pas les habitudes des québécois de dépasser allégrement les limites permises.

De plus, j'entrevois d'autres inconvénients, si une voie de desserte n'est pas construite. Personnellement, j'ai comme projet de faire l'acquisition d'un tracteur de ferme pour aller travailler sur ma terre à bois. Sans voie de dessert, ceci m'est impossible. Également, l'éventuelle subdivision de ma terre en trois lots pour les laisser à mes enfants pose des problèmes d'accès, sans voie de desserte. Finalement, le fait que les accès forestiers prévus sur le projet actuellement soient à pente assez fort, présente un danger supplémentaire pour celui qui entrera ou sortira de mon boisé. Qu'on imagine seulement un camion chargé de bois sortant de mon terrain.

### **Problème commun**

Le problème de sécurité associé à l'accès forestier sur l'autoroute dans le secteur de Stoneham ne m'est pas unique, mais probablement similaire à celui d'une bonne vingtaine de propriétaires, échelonnés entre la fin de l'autoroute actuelle et l'entrée de la rivière Jacques Cartier.

### **Proposition et conclusion**

À la lumière de ce qui précède, je propose la construction d'une voie de desserte du côté est de l'autoroute, au niveau de Stoneham, à l'endroit où elle apparaissait sur les premiers plans soumis, en avril 2004. Ceci permettrait d'améliorer significativement la sécurité sur l'autoroute et rendrait plus facile l'accès des terrains aux propriétaires privés forestiers. Ceci permettrait de plus de ne pas brimer certains de leurs droits.

Il en résultera des bénéfices importants pour la population locale et pour tous les usagers qui utiliseront cette route.

### **Remerciements**

En terminant, je remercie cette commission de m'avoir permis de m'exprimer sur ces questions importantes pour ma sécurité, celle des autres propriétaires forestiers dont les boisés sont adjacents au projet d'autoroute et également la sécurité de la population en général qui circulera sur la future autoroute 73 dans Stoneham.